

ROLLE

Des finances transparentes



Dans le cadre de son rapport sur les comptes pour l'exercice 2011, la Commission des finances (Cofin) a émis quelques remarques destinées à améliorer l'établissement du budget, notamment une mesure concernant les recettes fiscales liées aux grandes entreprises. La Cofin souhaite qu'une étude d'envergure soit réalisée sur les modalités des accords fiscaux décidés par le Canton, les perspectives liées à l'activité de ces entreprises et le nombre de personnes y travaillant et payant des impôts. Une initiative saluée par Christian Hay qui estime que c'est là l'unique façon de savoir «où on est et où on va.» Le conseiller PLR estime important que l'étude soit menée par un prestataire extérieur. Jean-Noël Goël, syndic, a informé l'organe délibérant que des rencontres avaient déjà été organisées avec le service cantonal des impôts concernant les chiffres pour l'année en cours. Ces rencontres seront réitérées. «Prévoir l'évolution sur 4 à 5 ans me paraît difficile», a relevé toutefois le syndic. JOL



JOL



ROLLE

Lieux d'aisance contestés à la plage

Josephine Byrne Garelli, municipale, a informé que les deux nouveaux W.-C. prévus à la plage ne seraient très probablement pas installés cet été. Deux oppositions ont fait suite à la mise à l'enquête d'avril dernier. La construction de deux W.-C. et d'un cabanon de rangement au lieu-dit Les Epines était prévue. L'objectif étant d'offrir de nouveaux lieux d'aisance pour les usagers de la plage, dotés de plus de commodités et mieux situés. Ils auraient dû être disposés des deux côtés de la plage, un près de la buvette et un près du camping. Le but était aussi de mieux séparer les activités de la plage et du camping. La mise à l'enquête a suscité une opposition de la part du garde-forestier qui estime que l'édicule est situé trop près du bois. La seconde émane de l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées qui souhaiterait une construction correspondant aux besoins des personnes à mobilité réduite. Les autorités vont étudier un nouvel emplacement et envisagent une mise à l'enquête complémentaire. Les usagers de la plage devant se contenter des infrastructures existantes à la buvette. JOL

21/06/2012

La Côte



ROLLE

Nouveau visage au perchoir

Nicolas Walter (PLR), président du Conseil communal durant deux années, s'est dit heureux de «transmettre les clés du Château» à Florence Fries (PS), élue mardi soir à la présidence de l'organe délibérant. Par contre, Diana Rea (UDC) a subi un camouflet. Elle n'a pas été élue au poste de première vice-présidente alors qu'elle était la deuxième vice-présidente. C'est Laurence Bermejo-Dubois (Vert'lib) qui a remporté les suffrages pour accéder à la fonction de première vice-présidente. JOL

ROLLE Les nouveaux horaires scolaires ont été au cœur du débat au Conseil.

Moins chers mais inadéquats



CarPostal assurera les transports scolaires dès la rentrée. Archives La Côte



Les parents des élèves enclassés au sein de l'établissement secondaire de Rolle se mobilisent depuis qu'ils ont été informés des nouveaux horaires des transports scolaires de leurs enfants. Une pétition de près de 500 signatures a même été envoyée à Anne-Catherine Lyon. Dès la rentrée, le temps de la pause de midi sera quasiment de deux heures pour s'adapter à l'offre de CarPostal, elle-même ajustée aux horaires des trains, dont la cadence sera améliorée dès décembre. Les élèves n'emprunteront donc plus les bus de l'entreprise Dany, dont l'offre était adaptée aux horaires scolaires. Un changement qui génère tout de même une économie substantielle, comme l'a relevé Denys Jaquet, municipal, mardi lors du Conseil, passant de 611 000 à 210 000 francs. Une conseillère a relevé que cette mesure était contraire à la loi relative à l'école à journée continue, votée en 2009. Les parents se soucient en outre de la façon dont leurs enfants emploieront leur temps durant une si longue pause. Denys Jaquet a informé que la possibilité d'organiser des devoirs surveillés était actuellement à l'étude en collaboration avec la direction de l'établissement. Rien n'est encore arrêté. Une séance publique est agendée au 3 juillet à Mont-sur-Rolle.

Lors de cette même séance du Conseil communal, en revanche, les crédits relatifs à la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du Green Bus ont été approuvés à l'unanimité, moins une voix, et sans aucune discussion. Le crédit s'élève à quelque 276 000 francs, comprenant une place de rebroussement des bus, la création d'un giratoire et la participation de la commune aux travaux pris en charge par le Conseil régional uniquement. JOL